



OCVV

Office Communautaire des Variétés Végétales

Pay-FR

PRECISIONS RELATIVES AU PAIEMENT

1. Nom de la société/personne effectuant le paiement :

2. Qualité de cette société/personne :

titulaire

requérant

mandataire

autre partie

3. Objet du paiement :

Numéro de dossier	Référence de l'obteneur/dénomination	Objet ¹	Montant en EURO
-------------------	--------------------------------------	--------------------	-----------------

¹ Préciser : D = taxe de demande, E = taxe d'examen, A = taxe annuelle, R = taxe de recours, F = autre taxe (mentionner laquelle).

4. Virement bancaire ou postal² (L'OCVV n'accepte pas le paiement par chèque ou en numéraire) :

4.1. Montant total du virement : EURO³

4.2. Ce montant a été viré à :

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE ANJOU-MAYENNE			
Boulevard Pierre de Coubertin – BP 426			
F-49004 ANGERS Cedex 01			
Banque	Guichet	Compte	RIB
17906	00032	15866548000	44
Code SWIFT : AGRIFRPP879 - IBAN : FR76 1790 6000 3215 8665 4800 044			

4.3 Date du paiement :

4.4 Banque effectuant le virement :

4.5 Attestation d'ordre de virement⁴ (à remplir par la banque effectuant le virement) :

Cachet de la banque

Signature du représentant de la banque

² Seul mode de paiement autorisé

³ Paiement en EURO **uniquement**

⁴ Cette attestation est nécessaire seulement dans le cas où le paiement ne parvient pas dans le délai imparti, afin de maintenir la date d'application.